



**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

PEINTRE EN BÂTIMENT

LE CONTRAT

Contrat de Gendarme Adjoint Volontaire Emploi Particuliers de 2 ans.

Formation en école de Gendarmerie : 6 semaines en internat.

(Formation militaire rémunérée)

Salaire en sortie de formation : 1100€ net + logement.

Les avantages de l'emploi :

- Salaire de 930€ net (non imposable) + prime alimentation de 224€ mensuel.
- Hébergement gratuit charges comprises, sans taxe d'habitation.
- 45 jours de congés par an dès la 2^e année.
- Possibilité de passer le permis B.
- 75% de réduction sur le tarif SNCF toute l'année en France.
- Accès au concours interne de sous-officier après un an de service.

LES MISSIONS

Les missions générales :

- Assurer l'entretien peinture des différents bâtiments des services de l'état.
- Être en mesure de réaliser les travaux de finition d'une pièce : peinture, pose de revêtements sur les murs et sur les sols après avoir exécuté les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage) et les travaux d'apprêts (enduit).

Les missions particulières :

- Effectuer des travaux et activités de la spécialité de peintre en bâtiment.
- Assurer le bon fonctionnement de l'outil ou des moyens.
- Assurer la qualité de la tâche réalisée.
- Entretien des locaux de service et véhicules de service.
- Entretien des véhicules.

LES COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences techniques et particulières :

- Être titulaire du CAP ou BEP lié au poste minimum ou, à défaut, justifier d'une expérience professionnelle en rapport direct avec l'emploi sollicité.
- Le permis de conduire B est un plus.

Les savoir-être demandés :

- Savoir faire preuve de réactivité et d'initiative.
- Être disponible.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens des relations humaines.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française et âgé de moins de 26 ans au jour du dépôt de dossier.
- Avoir sa carte nationale d'identité en cours de validité.
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Être de bonne moralité.

POUR CANDIDATER

Prenez rendez-vous avec votre conseiller Mission Locale de Paris.